EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 35

ACTION CHANTIER SUR LE QUARTIER SAINT JACQUES EN DIRECTION DES JEUNES EN DIFFICULTÉ

Une réflexion est née à partir des acteurs sociaux du quartier Saint Jacques sur la proposition de travailler autour d'actions culturelles, artistiques, éducatives et pédagogiques sur divers supports en direction d'un public jeune confronté à de multiples difficultés (personnelles, familiales, scolaires,…) qui se traduisent pour certains d'entre eux par des refus scolaires, des incivilités et des dégradations d'équipements.

Pour apporter une réponse adaptée et en cohérence avec les dispositifs existants déjà sur ce quartier, le support « chantier » peut être une partie de cet élément de réponse.

Ces actions, conduites en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Service de Développement, d'Accompagnement et de Prévention et les bailleurs sociaux s'appuient sur des activités collectives avec pour finalité de favoriser la participation des jeunes à la vie de leur quartier en leur permettant de s'inscrire sur un chantier estival qui va concerner l'entretien du patrimoine (bailleurs sociaux, équipement municipaux,…).

Dates prévues : du 11 au 29 juillet
du 1er au 19 août à savoir six semaines.

Public ciblé : jeunes de 12 à 17 ans, habitant le quartier Saint Jacques
à raison d'un accueil de 8 jeunes par chantier d'une semaine

Encadrement Etudes et Chantiers :

- 1 animateur ayant des compétences techniques en valorisation de bâtiment (peinture, entretien,…)
- 1 animateur permanent en charge du projet, de la mise en place de l'action et de la coordination.

L'association *Etudes et Chantiers* se propose d'accompagner la Ville pour mener à bien ce projet d'ensemble et sollicite une aide financière d'un montant global de 50 000 € (la part demandée à la Ville se monte à 40 000 €).

Pour engager ce projet global qui démarre sur une action de six chantiers d'une semaine en été, il est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer à l'association *Etudes et Chantiers* une somme de 15 000 €, inscrite au budget 2011, pour démarrer la première action du projet.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 juillet 2011

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET